

Auteur

En français, le terme apparaît lié à l'écriture et à l'œuvre. La notion d'auteur se transforme durant le ^{xvii}e et le ^{xviii}e siècle à mesure que se construit le « premier champ littéraire » (Viala 1985). L'auteur est tout d'abord celui qui répond de ses écrits, il est la cible potentielle de la censure et c'est à ce titre qu'il doit signer ses œuvres. Parallèlement à cette obligation, la revendication d'un droit de propriété par les écrivains sur leurs propres œuvres s'affirme : on sait que ce sont surtout les libraires qui en bénéficieront quand, en 1777, les premières dispositions juridiques seront prises. Le débat sur le principe même des droits d'auteur sera vif. À une conception de l'œuvre comme n'appartenant à personne, car faite d'une langue et d'idées qui appartiennent à tous, s'oppose le principe d'une reconnaissance de l'œuvre comme « ouvrage », produit d'un travail et à ce titre susceptible d'une appropriation et d'une rémunération.

LA « FONCTION-AUTEUR »

En 1968, R. Barthes annonce « la mort de l'auteur » : « Le langage connaît un sujet, non une personne » (Barthes 1984 : 63), exprimant par cette formule provocatrice la nécessité d'une « nouvelle critique », d'une approche des œuvres littéraires débarrassée de la recherche vaine des intentions de l'auteur. M. Foucault, à la même époque, dans une conférence restée célèbre, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969 a), avance la thèse que l'auteur est une *fonction* qui permet d'organiser l'univers des discours. Le nom d'auteur agit comme une marque distinctive, les textes qui en sont pourvus forment la catégorie des **œuvres** et s'opposent aux autres textes, anonymes ou simples produits d'un quelconque sujet. Ces critiques accompagnent à la diffusion d'un puissant courant d'analyse, celui de l'analyse structurale des récits, qui a contribué à faire disparaître de la scène scientifique l'auteur jusque-là omniprésent.

EN ANALYSE STRUCTURALE

Ce sont les travaux de V. Propp (1970) sur les fonctions narratives dans les contes russes qui sont à la source de l'analyse structurale et de la narratologie. C. Lévi-Strauss (1958) fut un des premiers à utiliser les fonctions dégagées par V. Propp pour développer son programme

d'« analyse structurale du mythe ». A.-J. Greimas, à son tour, tentera une synthèse des travaux de V. Propp et de C. Lévi-Strauss pour fonder une « sémantique structurale » (Greimas 1966). Ces travaux sont tous issus de l'analyse d'œuvres *a priori* sans auteurs : contes populaires, mythes. Les « modèles actantiels » greimassiens ne prennent en compte ni l'auteur ni le lecteur : le micro-univers de l'œuvre se suffit à lui-même.

DANS LES SCIENCES DU LANGAGE

La notion d'« Auteur Modèle » proposée par U. Eco le définit comme une « hypothèse interprétative » construite par le lecteur (Eco 1985 a). L'auteur joue alors un rôle actantiel au même titre qu'un personnage du récit ; il est distinct de l'auteur « empirique », sujet individuel. La mise en relation de l'Auteur Modèle et de son équivalent le Lecteur* Modèle, « hypothèse interprétative » forgée par l'auteur, définit « la coopération interprétative ». Ce type de modèle, bien qu'il serve surtout à expliciter les processus interprétatifs mis en œuvre par le lecteur, n'est pas sans rappeler les travaux de M. Bakhtine (1979), qui fut sans doute, parmi les fondateurs de la sociolinguistique, celui qui s'est préoccupé le plus de l'auteur.

LES AUTEURS NON-LITTÉRAIRES

L'importance des débats sur l'auteur littéraire a certainement contribué à retarder encore l'identification d'autres types d'auteurs que l'on pourrait nommer globalement des auteurs non-littéraires qui n'en sont pas moins des « figures ». Ainsi, *d'un point de vue juridique*, la notion d'auteur fait l'objet d'une conceptualisation particulière. Pour réaliser un acte juridique, deux auteurs sont nécessaires : l'auteur de l'action, celui qui s'engage, et l'auteur de l'acte, celui qui représente l'autorité habilitée à établir le document original. *Dans le monde du travail*, l'examen des phénomènes d'énonciation dans les écrits de travail met en évidence la complexité de la notion d'auteur qui est tout à la fois responsable de ses actes et membre d'un collectif, d'une organisation elle-même responsable juridiquement des activités de ses agents (Pene 1997). La question simple : « Qui a écrit cette lettre ? » peut susciter des réponses variées, selon qu'elle est posée du point de vue du travail effectué ou du point de vue de l'imputation

d'une responsabilité (Fraenkel 1997). Dans le premier cas, on désignera un **rédacteur** ; dans le second, un **auteur**.

► Écrit / oral, Énonciateur, Locuteur, Polyphonie

B. F.

Autodésignation

Terme utilisé en analyse du discours pour renvoyer à l'ensemble des procédés servant à l'énonciateur d'un texte pour se désigner lui-même, comme individu ou comme membre d'un collectif.

L'étude des marqueurs de l'autodésignation se concentre en général sur deux grandes catégories de formes : les pronoms personnels et les groupes nominaux. Elle renvoie donc linguistiquement à la fois aux questions d'embrayage* et aux questions de catégorisations nominales et de préconstruits*.

Les études des usages sociopolitiques du *nous* et du *on* ont été particulièrement abondantes et fécondes. Outre les recherches fondatrices de L. Courdresses (1971) et de L. Guespin (1976) sur les embrayeurs dans le discours socialiste et communiste, on en trouvera un bon aperçu dans le numéro 10 de la revue *Mots* (1985). Y sont soulignés en particulier la force illocutoire* de l'énonciation du *nous* et le rapport entre la cohésion d'un *nous* et l'exclusion d'un tiers.

L'étude des formes nominales de l'autodésignation a souvent été couplée avec celle des termes de l'altérité (Ebel et Fiala 1983, Bonnafous 1991), dont elle constitue en quelque sorte le miroir. D'où la fréquence de ces études en rapport avec les discours nationalistes, racistes et racisants.

L'étude de l'autodésignation se distingue de l'étude de l'auto-qualification qui renvoie plutôt aux formules attributives, de type « je suis X » ou « je suis un X ». Ces dernières participent du travail de construction de l'image de soi au sens goffmanien. « Le jour où vous aurez compris que je suis un rigide qui évolue, un austère qui se marre et un protestant athée, vous écrirez moins de bêtises », déclare L. Jospin aux journalistes, le 18 décembre 1999.

Bien que distincts, ces deux types d'étude se complètent bien sûr pour éclairer la figure du locuteur.

► Embrayage, Éthos, Préconstruit, Schématisation

S. B.